

COMPTE RENDU RÉUNION DE TRAVAIL 8 JANVIER 2015

MISE EN PLACE DU PMAVE

Etaient Présents :

MAIRIE D'EXCIDEUIL :

Mme le Maire Annie SEDAN
Marc BUFFAT, 1^{er} Adjoint
Alain VAUGRENARD, 3^{ème} Adjoint
Paulette BOUKHALO, 4^{ème} Adjoint
Hélène DENYS, Conseillère Municipale Déléguée
René THOMASSON, Conseiller Municipal Délégué
Stéphanie SYNAEVE, Chargée de l'Urbanisme
Jérôme BONHOMME, Policier Municipal

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES, Saint Astier

Michel DESCHAMPS

CONSEIL GENERAL

Éric ROUSSEL, **DRPP**

SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Fabrice TURPIN

Excusés :

Françoise COURNU, 2^{ème} Adjoint
SDIS, Thierry Laguionie,
ASSOCIATION MERVEILLEUSEMENT EXCIDEUIL
DDT, Daniel Sicre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNE Vincent Létiche

Sans réponse MDPH ET DDCSP

- Marc BUFFAT a présenté les différentes étapes pour la mise en place du PMAVE, l'objectif étant la rédaction du cahier des charges puis le lancement des appels d'offres.

Le power point réalisé par Marc BUFFAT montre les orientations et les étapes qui seront à réaliser par la Municipalité pour rendre l'espace public le plus accessible possible tout en prenant en compte les spécificités de la ville.

La présentation n'est pas une finalité en soi mais une étape dans le but que les invités à cette réunion, plus habitués et aguerris à la mise en place de tels plans, puissent donner leurs avis et leurs conseils, qui seront tous d'une grande utilité.

Il s'agit là de la mise en place d'un comité de pilotage.

- À la fin de la présentation, l'avis des intervenants est demandé :

M DESCHAMPS trouve le plan déjà bien avancé, il faudra en tenir compte pour la tarification du projet avec le bureau d'études.

Il faut prioriser les lieux, les bureaux d'études sont une aide pour le chiffrage du montant des travaux et la partie réglementaire.

M ROUSSEL trouve la présentation très intéressante et la concertation des services bienvenue pour faire accepter les projets, notamment auprès des associations et acteurs locaux. Le débat est intéressant.

En revanche, il serait préférable d'appeler Les zones de rencontres des zones d'échanges (réglementairement, une zone de rencontre existe et la vitesse y est limitée à 20km/h).

Les bureaux d'études vont lister point par point les différents quartiers.

M TURPIN Interviendra plutôt au niveau de la lecture du cahier des charges. Le plan de circulation lui paraît positif.

Les aménagements qui seront fait découleront de l'aménagement du centre bourg et auront des incidences les prochaines années (notamment au niveau du choix des couleurs et des matériaux, de la signalétique PMR).

Le bureau d'études devra rencontrer le Service Territorial du Patrimoine.

Les comptes-rendus de réunion devront être transmis régulièrement afin de tenir informés chaque protagoniste de l'avancée du projet.

- **M ROUSSEL** pense qu'il faudra penser aux quais pour les bus scolaires afin de satisfaire tout le monde.
Il sera nécessaire de penser aux obstacles sur le cheminement : poubelles, boites aux lettres, lampadaires...
Quelques exemples : Concernant l'éclairage public, un éclairage par le bas pourrait être envisagé et concernant la signalétique, elle pourrait être transposée sur les façades.

Chacun s'accorde à dire que la concertation avec les acteurs locaux est une bonne idée et doit même être développée en y associant le club du 3^{ème} âge, les associations sportives, le comité des fêtes, la cité scolaire, les écoles.

Un cahier des charges élaboré n'est cependant pas figé et peut toujours évoluer.
Les travaux peuvent s'effectuer par tranches.

La prochaine réunion se déroulera le

Lundi 09 Février 2015 à 9h, Mairie d'Excideuil